

Paris, le 28 mars 2011

Messieurs R. OLIVIERI, E. LOYAUX et A. PERU
Association « Nos Ronds dans l'Eau »
10, lotissement la Baudière
02850 TRELOU-SUR-MARNE

Réf. 1371025

Messieurs,

François Hollande m'a transmis votre courrier, me demandant de regarder avec attention les questions que vous soulevez.

La situation, très sensible, que vous décrivez met en cause la gestion des services d'eau et d'assainissement de votre commune. Elle est, économiquement, particulièrement difficile à assumer par les habitants de Trélou-sur-Marne – et des communes avoisinantes puisque votre territoire est géré en intercommunalité.

Au delà, il apparaît une gestion mal anticipée et un fonctionnement sans concertation démocratique.

La solution que vous prônez d'adhésion à Noréade est certainement pertinente de par le fonctionnement de cette structure guidée par les principes de concertation et d'équité. Son Président, Paul Raoult, également président du SIDEN-SIAN, nous a d'ailleurs confirmé les contacts que vous aviez pris avec ses services, précisant que l'accueil de vos communes ne poserait aucun problème juridique.

Cependant, comme vous le savez, le principe de libre administration des collectivités territoriales implique que ce soit les élus des communes concernées qui effectuent la démarche. L'équipe municipale et le maire tiennent leur légitimité de l'élection au suffrage universel et c'est lors d'une nouvelle élection que les uns et les autres peuvent être désavoués par leurs administrés.

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées par le service public de la distribution de l'eau potable et l'assainissement des eaux usées dans les communes françaises de petite taille. Une réflexion importante a été menée sur cette problématique, de premières propositions ont été publiées sur le site de campagne de François Hollande lors d'une tribune publiée à l'occasion du Forum mondial de l'Eau.
<http://francoishollande.fr/communiqués/l-eau-pour-les-generations-futures/>

.../...

.../...

Vous soulignez le nombre de 35 000 services chargés de l'eau et de l'assainissement. Effectivement, un tel éclatement des services est préjudiciable à toute régulation et nous nous sommes engagés à revoir l'organisation territoriale pour diviser par 100 leur nombre, en fonction des bassins versants pour la distribution de l'eau potable et des bassins de vie pour le traitement des eaux usées. Ceci est un préalable indispensable à l'organisation à moyen terme d'une péréquation du prix de l'eau sur de grands territoires, à l'exemple de ce qu'a su faire Noréade. La mise en place d'un tarif national unique de l'eau ne pourra être étudiée qu'une fois cette première étape franchie.

Pour pallier les difficultés particulières que peuvent rencontrer un certain nombre de foyers, nous nous sommes engagés à mettre en place une Solidarité nationale eau (SNE) sur le modèle de l'Aide personnalisée au logement (APL). Celle-ci s'appliquera dès lors que le montant facturé aux foyers en difficulté excédera 3 % de leurs ressources (avec un plafond de consommation préalablement défini). Par ailleurs, nous proposons d'appliquer une tarification différenciée selon les usages de l'eau, plus élevée pour les tranches supérieures de consommation, dans une logique vertueuse d'encouragement aux économies d'eau.

Sur ces points une grande loi cadre sur l'eau sera promulguée, qui permettra également de toiletter l'ensemble de notre gouvernance (nationale, territoriale et locale) et de mettre nos élus en responsabilité (pôles territorialisés d'ingénierie publique). Elle veillera à mettre nos concitoyens au cœur des décisions par des mesures concrètes : un collège spécifique des usagers domestiques aux comités de bassin, des représentants des usagers dans les structures de gestion des services d'eau, etc...

Vous trouverez-ci joint la tribune et un document récapitulatif des engagements pris.

Espérant avoir répondu à l'essentiel de vos interrogations,
Veuillez recevoir, Messieurs, l'assurance de mes meilleures salutations.



Marie-Hélène AUBERT
Responsable du pôle Environnement,
Développement durable, Énergie